



PROJET PÉDAGOGIQUE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL Année 2023/2024



Préambule

Le projet pédagogique de la section sportive scolaire du collège St Joseph LaSalle répond à la charte et au cahier des charges des sections sportives scolaires établis dans la circulaire n°2011-099 du 29/09/2011.

Cette section est créée en partenariat (convention) avec la Ligue de Bretagne de Football, le club de football de la BO Questembert, le collège St Joseph LaSalle et l'inspection d'académie.

Les objectifs de la section football

La section a pour but de permettre à des élèves de concilier une scolarité normale et réussir dans la pratique de leur sport favori.

Ce projet pédagogique s'inscrit en cohérence avec les objectifs du projet d'établissement :

- la pratique du football sera utilisée comme un des moyens « **garantissant un parcours de réussite scolaire à tous les élèves** » à travers le paramètre motivationnel.

- la répétition des séances et des situations d'entraînement doit les amener à « **développer une autonomie dans leur apprentissage** » et leur travail.
- les différents rôles qu'ils devront assumer sur et en dehors du terrain favoriseront « **la prise de responsabilité** » dans l'intérêt du groupe.

Il est également complémentaire du projet EPS et de l'association sportive :

- la pratique de leur passion doit contribuer à « **leur épanouissement personnel** » à travers « **l'acquisition de compétences spécifiques à l'activité et propres au sport et à la santé** ».

- la notion de vie de groupe et de pratique collective doit être utilisée comme « **un vecteur de cohésion et d'intégration sociale des élèves** ».

- la pratique du football en section sportive doit être « **gage d'éducation** » pour les élèves qui l'intègrent à travers les valeurs culturelles de l'activité.

Les objectifs de la section sont triples :

- **personnel** : valoriser les élèves en améliorant leur niveau de compétences individuelles et collectives en football. Le progrès comme valeur de référence et axe de plaisir transposable aux autres disciplines.

- **social** : s'intégrer dans un groupe ayant le football comme vecteur commun.

Respecter les règles définies par l'ensemble des acteurs de la section. Faire preuve d'initiative, de solidarité et de tolérance dans la pratique du football pour améliorer la cohésion du groupe classe.

- **culturel** : s'appuyer sur l'universalité du football pour acquérir et

partager une plus grande culture sportive et humaine. Dans la confrontation avec les autres sections, apprendre à analyser avec lucidité le contenu de sa pratique.

La section côté pratique

La section sportive scolaire permet aux élèves du collège, **Filles comme Garçons**, de concilier la pratique du football avec une scolarité normale. Les élèves passent une sélection en fin de CM2 et sont évalués sur des critères scolaires (niveau et comportement) et footballistiques.

Les élèves de la section bénéficient du même emploi du temps que les autres élèves du collège mais il est aménagé pour leur permettre de participer à 2 séances d'entraînement hebdomadaires.

L'encadrement

Le coordonnateur et responsable pédagogique de la section est Mr David BLANCHARD (professeur d'EPS).

Les séances d'entraînement se déroulent sous la responsabilité d'un diplômé d'état, Mr Loïc PERRIN (DESJEPS).

Les compétitions

L'ensemble des élèves de la section participent au championnat UGSEL des sections sportives scolaires.

Les rencontres se déroulent le mercredi après-midi et sont obligatoires pour tous les élèves de la section.

Le club support :

La section du collège St Joseph LaSalle a pour club support la BO

Questembert Football.

Le suivi des élèves de la section

Le suivi scolaire

La participation à la section football ne doit en aucun cas affecter le travail scolaire des élèves. L'objectif de la section étant de permettre un épanouissement autant sportif que scolaire.

Le suivi scolaire des élèves est réalisé par le professeur principal de la classe et le professeur coordonnateur et responsable de la section. Un bilan et des réunions régulières sont tenues pour prévenir au plus vite toutes difficultés scolaires ou des comportements incorrects. L'ensemble des professeurs et la vie scolaire participent à ce suivi et ont pour consigne de faire remonter toutes informations utiles au responsable de la section.

Lors des réunions d'équipes, des décisions peuvent être prises en cas de grosses difficultés d'un élève de la section.

Un manque de travail ou une mauvaise attitude en cours peut avoir des conséquences sur la participation à la section.

Le règlement intérieur de la section

Le règlement intérieur de la section est réalisé en parfaite cohérence avec celui du fonctionnement du collège.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU

COLLÈGE ST JOSEPH LASALLE QUESTEMBERT

1. Le fonctionnement :

- ° Les élèves sont regroupés au sein de plusieurs classes dont l'emploi du temps est aménagé pour avoir 2 séances par semaine.
- ° La section est ouverte à tous les élèves, garçons comme filles. Ils doivent être licenciés en club ainsi qu'à l'association sportive du collège. Ils devront participer à toutes les compétitions pour lesquelles ils seront convoqués.
- ° Les élèves qui s'inscrivent en section doivent passer une visite médicale chez leur médecin qui les déclare apte à la pratique du football (licence).
- ° Les élèves qui s'engagent dans la section ne peuvent pas arrêter en cours d'année. Seul le chef d'établissement en collaboration avec le responsable de la section, peut entériner un arrêt ou une exclusion de la section.

2. Les entraînements

- ° La section sportive est un temps scolaire figurant sur l'emploi du temps des élèves. L'entraînement est donc OBLIGATOIRE. Toutes absences ou retards devront être justifiés par les parents comme pour tout autre cours.
- ° Le déplacement du collège vers le terrain d'entraînement se fait exclusivement avec accompagnement de l'encadrant.
- ° Les entraînements sont placés sous la direction du responsable de la section.

- ° Les élèves se doivent de respecter les horaires, le matériel, les lieux, leurs camarades et éducateur. Tout manquement sera sanctionné.
- ° La tenue doit être conforme à la pratique du football : chaussures crampons moulés ou de salle, protèges tibias, short, chaussettes, maillot, k-way...

Pour les élèves

- respecter les règles de vie propre au collège St Joseph LaSalle.
- observer un comportement et une tenue générale en accord avec l'esprit et les principes qui régissent la section sportive, pendant les entraînements, les cours au collège ou les compétitions. Donner une image positive de la section sur le terrain, au collège et en dehors.
- développer une attitude de respect, d'entraide et d'initiative vis à vis de ses camarades, éducateurs ou de tout autre intervenant.
- donner le meilleur de soi-même à l'entraînement comme en compétition.

Pour les familles

- informer le responsable des difficultés rencontrées par son enfant (santé, scolaire...)
- veiller à l'équilibre de l'élève afin de lui permettre une récupération optimale (sommeil, nutrition, hydratation).
- œuvrer dans le respect des règles de fonctionnement de la section sportive scolaire football.

Pour le responsable

- mettre en œuvre l'ensemble des moyens dont il dispose pour que chaque élève puisse atteindre son meilleur niveau en football.

- avec l'appui des équipes éducatives et de vie scolaire, mettre en œuvre l'ensemble des moyens pédagogiques dont il dispose pour favoriser l'adaptation et la réussite scolaire.

En cas de manquement aux règles ci-dessus (comportement inadapté au sein de l'établissement ou en déplacement sportif, absences répétées et injustifiées aux entraînements et/ou compétitions) et après avoir été entendu par le responsable et le chef d'établissement, l'élève pourrait se voir exclu temporairement ou définitivement de la section.

Signatures :

de l'élève

des parents ou
des responsables légaux

du chef d'établissement

de l'encadrant